



Compte-rendu d'Assemblée Générale 2023

le dimanche 14 janvier 2024 à Pierrefeu-du-Var

Clubs présents (13) :

- 0109 : MINI RACING CANNES LA BOCCA (2 voix)
- 0131 : RADIO MODEL CLUB PIERRELATTE (2 voix)
- 0269 : TURBIE RACING CLUB (5 voix)
- 0270 : COGOLIN RADIO COMMANDE MAX FUSION (2 voix)
- 0296 : MINI BOLID' CLUB PERTUISIEN (6 voix)
- 0302 : MARSEILLE MINI MODELES (8 voix)
- 0336 : VAR AUTO MODELISME PIERREFEU (6 voix)
- 0432 : MINI RACING CLUB PENNES MIRABEAU (8 voix)
- 0806 : NITRO SYMPHONIE CLUB (8 voix)
- 1007 : MINI BOLIDES DRACENOIS (3 voix)
- 1033 : X-TREME BUGGY LA BRILLANNE (2 voix)
- 1046 : ASSOCIATION MODELISTE MEYRARGUAISE (2 voix)
- 1131 : MONTEUX VENTOUX RADIO COMMANDE (6 voix)

Clubs absents (9) :

- 0265 : MINI RACING CLUB MARIGNANE (4 voix)
- 0298 : MINI RACING CLUB ANTIBOIS (2 voix)
- 0344 : MODELISME AUTO SPORTING CLUB ORAISON T.T (1 voix)
- 0795 : RASSEMBLEMENT MODEL CLUB DE LA CRAU (1 voix)
- 0808 : MINI AUTO CLUB ROGNACAIS (5 voix)
- 0935 : MINI BUGGY 05 (3 voix)
- 0948 : PEGASE RC RACING (3 voix)
- 0965 : PASSION MODELISME ORANGEAIS (4 voix)
- 1152 : RC MODELES CLUB ISTREEN (3 voix)

Club invité (1) :

- 0008 : ASSOCIATION MODELISTE OCCITANE

Membres du comité directeur de la Ligue présents (8) :

- FARINES Édouard (président)
- REYNIER Vincent (secrétaire)
- LERDA Patrick (trésorier)
- LECUYER Laurent (délégué 04)
- PARISI Didier (délégué 06)
- ARMAND David (délégué 13)
- MATHIEU Régine (déléguée 83)
- DESSOLIN Luc (délégué 84)

Ouverture de la réunion à 14h.

Le Président Édouard FARINES ouvre l'assemblée générale de la saison 2023 en remerciant les différents clubs présents d'avoir fait le déplacement ainsi que le club de Pierrefeu-du-Var qui a assuré l'organisation de cette réunion dans les meilleures conditions. Il s'excuse de ne pouvoir être présent physiquement pour des raisons de santé mais assistera à la réunion en visio-conférence.

Désignation d'un président de séance.

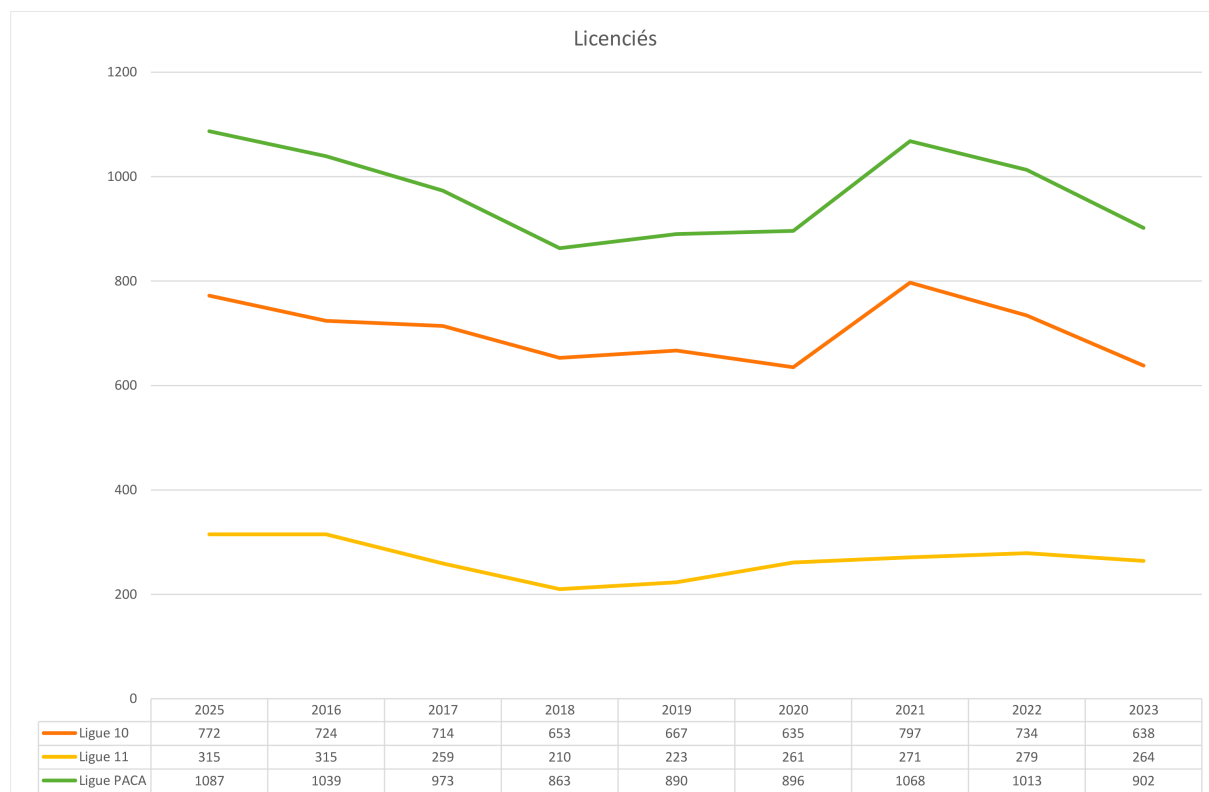
Vincent REYNIER est désigné à l'unanimité comme président de séance.

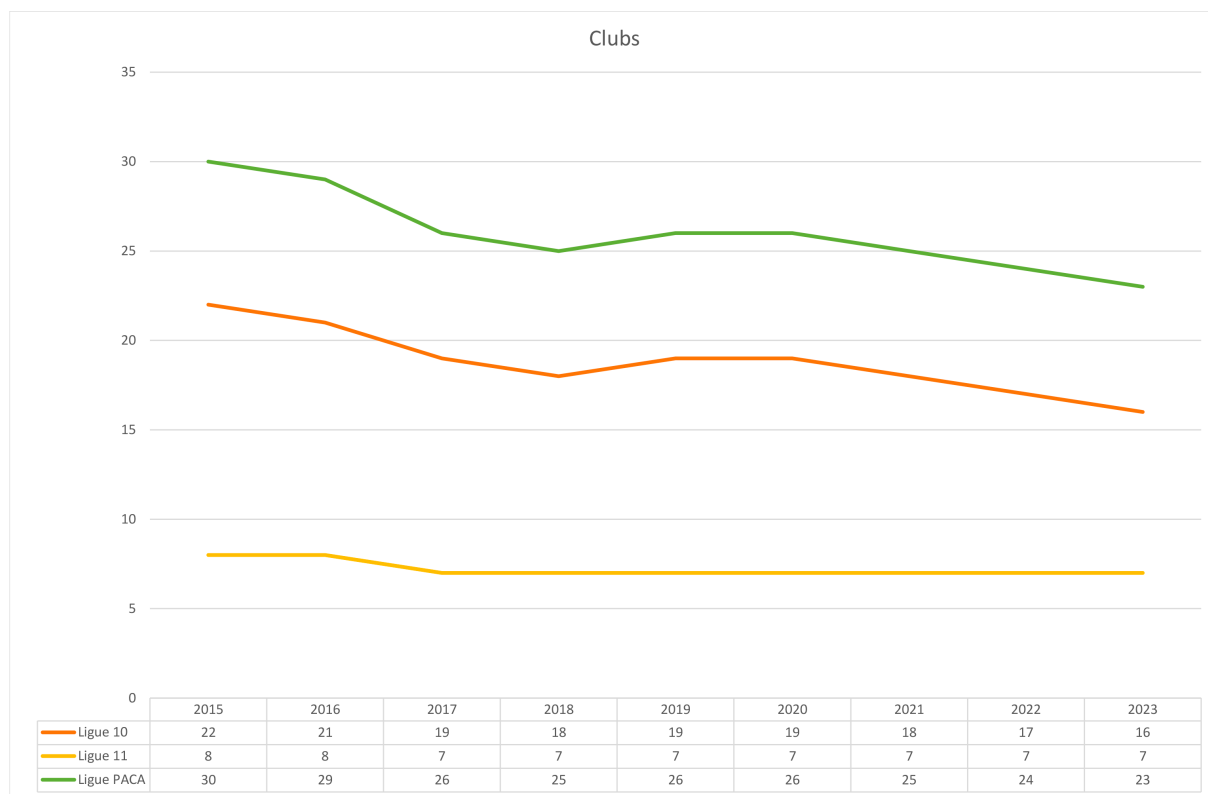
Rapport moral du président (Édouard FARINES).

La saison 2023 fait ressortir une légère baisse du nombre de licenciés (dans les 2 zones).

Le nombre de club reste stable, on note seulement 1 club en moins dans la Zone 10.

Pour la saison 2024, le club AMO de Montpellier (Piste) a demandé à être rattaché à notre Ligue PACA pour une question de proximité de nos pistes avec la sienne (Marseille, Monteux, Orange, ...). Ce rattachement a été validé par les présidents des Ligues PACA et Occitanie pour l'année 2024 (reconductible tous les ans).





Perspectives pour la saison 2024.

Le comité directeur de la Ligue, réuni le matin de l'assemblée générale, propose aux clubs de réfléchir à la possible fusion de nos 2 zones de compétition (10 et 11) pour la saison 2025.

Le tour de table commence par les clubs TT. Le principe essentiel est l'équité entre les zones, la règle proposée est de limiter le nombre de courses à 2 par clubs (soit 6 courses en zone 10 et 8 courses en zone 11). Ce principe laisserait de la place aux courses amicales et reviendrait à avoir 14 courses régionales maximum par saison ce qui était déjà le cas en 2023 et en 2024. Ce principe pourrait attirer les pilotes qui jouent le championnat dans des clubs où ils n'ont pas l'habitude d'aller. Les clubs de Mougins et de Cogolin font remarquer que leur éloignement géographique par rapport aux autres clubs peut constituer un frein et que peu de pilotes feront le déplacement sur leurs courses, ils proposent de réfléchir à un principe incitatif pour que les pilotes fassent toutes les manches.

Le tour de table se poursuit avec les clubs Piste. L'intégration de Montpellier dans la Zone 10 risque de poser un problème géographique (un peu plus de 3h de route entre Montpellier et La Turbie). Les pilotes 1/8 ne se déplacent généralement pas beaucoup. Le risque est de voir le nombre de participants aux courses diminuer.

De manière globale se pose aussi la question du format des courses régionales qui n'incite pas aux déplacements en thermique en particulier si le pilote est éliminé lors de la première remontée. Un règlement de type électrique serait peut-être plus incitatif.

Une réunion spécifique sur ce sujet sera organisée dans l'été pour décider de l'éventuelle fusion des zones 10 et 11 pour 2025 ainsi que d'une éventuelle expérimentation de règlement pour les courses.

Rapport financier (Patrick LERDA).

Le détail du rapport financier est disponible en annexe.

Vote du quitus des comptes.

Le rapport financier présenté par Patrick LERDA est approuvé à l'unanimité.

Présentation du calendrier des courses pour 2024.

Le calendrier de la saison 2024 a été finalisé lors de la réunion, il est consultable sur le site internet de la Ligue. Toute demande de modification doit être adressée par courriel au secrétaire de la Ligue. Les numéros seront envoyés aux clubs dès que nous les aurons reçus de la FFVRC.

Questions à remonter à la FFVRC.

- Serait-il possible de prévenir les clubs par courriel 15 jours avant la fermeture de l'Extranet ? Plusieurs clubs ont été surpris par la fermeture cette année.
- Serait-il possible de publier les calendriers nationaux fin novembre ?
- Une reprise des formations « arbitrage / direction de course » est-elle envisagée ?
- Que pensez-vous d'un rétablissement des sélections en TT 1/8 Th ? Les pilotes Open désertent les courses régionales car elles n'ont plus de valeur pour eux.

Représentants à l'assemblée générale de la FFVRC.

- Vincent REYNIER et Paul-Edouard JACQUES ou David ARMAND (à confirmer).

Date et lieu de la prochaine assemblée générale.

L'assemblée générale 2023 se tiendra à Pertuis le dimanche 12 janvier 2025.

Clôture de la réunion à 15h40.

Le président,
Édouard FARINES

Le secrétaire,
Vincent REYNIER

Annexe : rapport financier.

Rapport du Trésorier pour l'exercice du 01-01-23 au 31-12-23

Bilan financier 2023 :

L'année financière se résume ainsi :

Les recettes :

- Les recettes liées aux cotisations club s'élèvent à 956,00 € (à ce sujet je n'ai rien reçu de la part des clubs suivants : Cogolin 13 € et Oraison 7€).
- La fédération française nous a versé 8 656,11 € au titre de l'année 2022 et des subventions extraordinaires.

Les recettes s'établissent ainsi à +9 612,11 €

Les dépenses :

- Les frais bancaires pour 513,60 €
- Des dépenses liées aux déplacements et frais divers pour 3 668,37 €
- Des dépenses pour formation pour 130,52 €
- Des dépenses liées au site web et zoom pour 48,83 €
- Une aide exceptionnelle pour les clubs pour 4 226,00 €
- Le remplacement de l'onduleur Zone 11 pour 72,23 €
- Les trophées 2022 pour 152,40 €

Les dépenses s'établissent ainsi à – 8 811,95 €

Ainsi donc le compte se traduit par un solde positif de **800,16 €** au 31/12/2023.

Au 1er janvier 2024, le solde en banque est de 6 517,84 €

Le trésorier,
Patrick LERDA